



le Petit BONHOMMIEN

N°302

SEPTEMBRE 2021

DE L'EAU NON TRAITEE AU ROBINET !

Après plusieurs semaines d'attente, nous sommes heureux de vous annoncer la fin du chlore dans l'eau de notre réseau communal.

Finis le goût désagréable et les bouteilles en plastique pour de nombreux habitants !

C'est la société Aqua-Maintenance, de Fraize, en charge de l'entretien annuel de nos réservoirs depuis 2004, qui a installé ce nouveau dispositif fin août, pour un coût de 14000 €, prévu au budget EAU de 2021.

Après cette installation et une semaine de rinçage complet du réseau pour éliminer toute trace de chlore, l'eau de notre réseau est désormais pure et SANS AUCUN PRODUIT AJOUTÉ !

SOMMAIRE:

- p. 2 : Réseau d'eau
- p. 3 à 7 : Vie municipale
- p. 8 à 10 : Animations
- p. 11 : Vie associative
- p. 12-13 : Ecole
- p. 14 : Commerces
- p. 15 : Annonces diverses
- p. 16 : Initiatives

Pour être sûr de ne rien rater des informations communales, et notamment des animations,

abonnez-vous à notre page FB!

> **Le Bonhomme Infos**

LE RESEAU D'EAU POTABLE

Au Bonhomme, l'eau du réseau provient de deux sources (Claudel et Guillemain), situées à La Verse. Nous bénéficions de deux réservoirs, l'ancien, environ 150 m³, date de 1928 et sert aujourd'hui de réservoir de sécurité (en cas de forte sécheresse ou d'incendie, ainsi que lors de l'entretien annuel du réservoir principal.)

Le nouveau réservoir, construit dans les années 60, peut contenir jusqu'à 300 m³ d'eau, diffusée ensuite dans tout le réseau.

Depuis des années et comme dans de nombreuses communes, un système de chlorage de l'eau était mis en place, afin de garantir une bonne qualité sanitaire de notre eau.

Depuis la crise sanitaire du COVID19, les doses exigées par les autorités sanitaires avaient bien augmentées... L'odeur et le goût de notre eau du robinet s'en sont trouvés affectés.

Beaucoup d'habitants s'en plaignaient... sans parler des vacanciers...

De plus, en cas de trop plein, l'eau chlorée était déchargée dans la rivière, ce qui n'est pas sans conséquence au niveau écologique.



L'ancien réservoir



Le nouveau réservoir

Au niveau des dépenses communales, le chlorage représentait un bidon de javel par mois - 250L par an -, ainsi que le coût du travail de notre responsable des Services techniques Daniel Didierjean. Pour les années à venir, l'installation de cet équipement devra être amorti bien sûr, le coût de fonctionnement en sera un peu augmenté, mais nos concitoyens profiteront d'une eau de meilleure qualité.

Sur une proposition de Mme Sylvie Rubiella, conseillère municipale, nous avons donc décidé d'étudier la possibilité de traiter notre eau un peu différemment, par un système de filtration aux UV (type de lumière à ultra-violets).

Le principe est relativement simple: l'eau du réservoir transite dans un tuyau équipé de ces lampes à UV, avant d'être distribuée dans le réseau.

Avec une alimentation électrique de 220 V, et un système de tuyauterie supplémentaire dans lequel sont installées les deux lampes à UV (à changer une fois par an comme on change une ampoule), notre réseau est désormais efficient, pour le confort de tout un chacun.

Le nouvel équipement, installé par Aqua-Maintenance en août.



L'eau du réservoir arrive par ici,

Dans ce tube se situent les deux lampes à UV

L'eau filtrée par traitement UV repart par ici dans notre réseau.

Nous conservons la solution chlorée pour l'entretien annuel, qui durera une semaine environ. Vous serez bien évidemment informés.

VIE MUNICIPALE :

ACCUEIL :

Après avoir cherché pendant plusieurs mois à remplacer le personnel absent pour les services administratifs de la Mairie, nous avons recruté **Mme Anne Fuhler**, au poste de secrétaire d'accueil depuis le lundi 21 juin.

Après une solide formation dans les métiers des archives, de la documentation et de la communication pour les Collectivités Territoriales, Anne a travaillé durant 15 ans dans de grands musées, notamment à l'organisation d'expositions pédagogiques concernant les arts, l'archéologie, les sciences ou encore l'Histoire de l'Humanité.

Elle s'est ensuite orientée vers les soins à la personne, et a travaillé 10 ans comme aide-soignante, et s'est formée aussi aux massages bien-être.

Madame Fuhler assure la permanence à l'accueil durant les congés du personnel, et vous accueille avec le sourire, jusque fin octobre.



EMPLOIS SAISONNIERS :

L'équipe technique a été renforcée durant l'été par six jeunes gens du village qui se sont relayés par quinzaine de jours du 21 juin au 3 septembre.

Ils ont principalement entretenu les abords des routes et chemins en débroussaillant, tondu les pelouses, procédé à l'arrosage des fleurs, et ont surtout beaucoup œuvré à la remise en état des chemins dévastés par les pluies et orages de juillet.

Merci à Willy PERRIN, Simon KESSLER, Chloé MASSERAN, Yann TEMPE, Ugo PARMENTIER, Maxence RUBIELLA, pour leur travail et leur enthousiasme !

RADARS PEDAGOGIQUES :

Vous avez sans doute noté l'apparition de deux radars pédagogiques le long de la RD415.

- Le premier a été prêté par la Direction Départementale des Territoires du Haut Rhin du 03 au 26 Août, pour mesurer la vitesse des véhicules descendant du Col du Bonhomme.
- Le second, acheté par la commune, a été installé par nos services techniques sur un support mobile, de manière à pouvoir le déplacer régulièrement, afin de couvrir le maximum d'endroits où la vitesse de circulation nous semble dangereuse. Celui-ci fonctionne grâce à l'énergie solaire.



Nous espérons que ces dispositifs inciteront les conducteurs à réduire leur vitesse, pour améliorer le quotidien des habitants de la rue du 3e Spahis Algériens, et les piétons qui sont amenés à la longer.

TRAVAUX :

• Des travaux sur le mur de soutènement au 30 rue du 3ème Spahis Algériens ont été réalisés afin de le consolider. Le terrain ayant bougé, un espace de plusieurs centimètres était visible et un écoulement prochain était à craindre si rien n'était entrepris.

• Des travaux de mise en sécurité « aux Roches » sont en cours de réalisation afin de prévenir le risque de chute de pierres venant du « Château ».

• Un enrochement a été réalisé Route du Vallon, afin de reconstituer la berge, qui se dégradait depuis longtemps.

• Nous avons décidé de mettre en place une barrière pour empêcher les dépôts sauvages d'ordures sur l'ancien dépôt Chemin des Italiens. En effet, récemment plusieurs dépôts de + d'1 m3 de déchets y avaient été déposés

• Afin de remédier aux soucis de déjections canines dans notre village, 5 panneaux ont été installés : 3 sur la Place de la salle des fêtes et 2 dans la rue des Cités. Nous espérons que ces panneaux inciteront les propriétaires de chiens à ramasser les déjections de leurs animaux.



VIE MUNICIPALE :

INONDATIONS :

Comme vous le savez, le village a subi un gros épisode orageux dans la nuit du 15 juillet, en plus des abondantes précipitations durant tout l'été...

Beaucoup de nos chemins communaux et routes ont souffert du ravinement et se sont retrouvés dans un triste état. De nombreux fossés et buses servant à l'écoulement des eaux pluviales ont été bouchés par la soudaineté et l'importance des précipitations. Les services techniques ont donc beaucoup travaillé à la remise en état de ces chemins durant tout l'été.



Route des Bagenelles



Sortie du village, direction Col du Bonhomme

Le fort orage du 15/07 a inondé une partie de la RD415 durant quelques heures, et plusieurs caves de particuliers ont été inondées.

La déclaration de catastrophe naturelle a été faite en préfecture et le dossier sera traité le 7 septembre par l'Etat. C'est lui qui jugera de la situation "catastrophe naturelle".

Voici quelques informations complémentaires, afin de savoir comment réagir à l'avenir dans une telle situation.

RECONNAISSANCE DES DOMMAGES :

- * Dès la survenance d'un sinistre, les administrés doivent se manifester auprès de la mairie afin que la procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle soit engagée. Parallèlement, il leur est conseillé de faire une déclaration de sinistre à leurs assureurs.
- * La Mairie rassemble les demandes des sinistrés et constitue un dossier qui comprend la demande communale précisant la date de survenance et la nature de l'évènement, la nature des dommages, les mesures de prévention prises, les reconnaissances antérieures dont a bénéficié la commune.
- * Le dossier est ensuite adressé à la Préfecture qui regroupe l'ensemble des demandes communales pour le même phénomène, sollicite les rapports techniques nécessaires à l'appréciation du phénomène et transmet les dossiers pour instruction au ministère de l'Intérieur.
- * Après instruction, les demandes sont inscrites à l'ordre du jour de l'une des séances mensuelles de la commission interministérielle chargée de se prononcer sur l'intensité anormale de l'agent naturel.
- * La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle par arrêté interministériel peut ouvrir droit à la garantie des assurés contre les catastrophes naturelles, si le lien de causalité entre les dommages constatés et le phénomène naturel est reconnu par l'assureur.
- * Les sinistrés disposent d'un délai de 10 jours maximum après publication de l'arrêté interministériel au Journal Officiel pour faire parvenir à leur compagnie d'assurance un état estimatif de leurs pertes, s'ils ne l'ont pas fait dès la survenue du sinistre.
- * L'assureur du sinistré doit verser au titre de cette garantie, sur la base du contrat couvrant les biens touchés, dans les 3 mois consécutifs à cette déclaration (ou à la publication de l'arrêté si elle est postérieure).

CONSEIL MUNICIPAL :

Voici la synthèse du dernier Conseil Municipal, qui s'est réuni le 25 août 2021:

VENTE IMMEUBLE :

La municipalité a une proposition d'achat de l'ancien bâtiment de la poste (rue du 3e Spahis Algériens) pour un montant de 74 500 € net vendeur; le conseil municipal donne son aval.

RESEAUX :

Suite à une demande de la société ENEDIS qui propose que la commune prenne en charge l'extension des réseaux électriques en les mutualisant pour les nouvelles constructions, le conseil municipal refuse car l'extension deviendrait partiellement à sa charge. Celle-ci reste à la charge des futurs propriétaires.

FORET : Motion « Fédération Nationale des Communes Forestières de France »

Le gouvernement envisage d'augmenter la contribution des 14.000 communes et collectivités forestières françaises pour le financement de l'Office National des Forêts (ONF) à hauteur de 7,5 M € en 2023 puis de 10 M € par an en 2024-2025.

De plus, le futur Contrat Etat-ONF prévoit aussi la suppression de près de 500 emplois temps plein à l'ONF. La Fédération Nationale des Communes forestières, réunie en conseil d'administration le 24 juin,

EXIGE :

- Le retrait immédiat de la contribution complémentaire des Communes forestières,
- La révision complète du Contrat d'Objectifs et de Performance Etat-ONF.

DEMANDE :

- Une vraie ambition politique de l'Etat pour les forêts françaises,
- Un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels la forêt doit faire face. Le Conseil Municipal approuve cette motion.

GARDERIE : horaires et tarifs

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'étendre l'amplitude d'ouverture de la garderie communale le matin afin d'accueillir des enfants scolarisés à l'école du Bonhomme :

- ◊ de **6h45** (au lieu de 7h) à 08h05 avant la classe.
- ◊ de 16h15 à 18h après la classe.

Les tarifs fixés de l'heure de garde resteront inchangés pour cette année scolaire, soit 2 € par heure et par enfant.

L'accueil est également assuré de 11h45 à 13h45 par le service de cantine.

Le tarif fixé à 8 € : repas (6,50 €) + 2 heures de garde (1.50€), restera inchangé pour cette année scolaire.

SOURCE : Transfert concession de source suite à une vente - SAFER à Monsieur LAURENT Killian

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal la cession immobilière qui a eu lieu sur la Commune au 112 Lieu-dit La Petite Ferme, section 12 parcelles 6 et 13/05.

Cela engendre le transfert d'une concession de source de Monsieur BURCKEL Roger (préempté par la SAFER GRAND EST) à Monsieur LAURENT Killian pour une durée de 9 ans.

*Retrouvez l'intégralité des débats et décisions du Conseil,
sur www.lebonhomme.fr ou sur simple demande à la mairie.
La date du prochain Conseil Municipal n'est pas fixée à ce jour,*

la parution de votre Petit Bonhommien ne peut être programmée à l'heure où nous éditons ce numéro.

DECES DE NOTRE DOYEN

La Municipalité a appris avec tristesse
le décès de notre doyen,
Germain Petitcolas,
qui nous a quittés le 19 août.
Il aurait fêté ses 95 ans le 23 août.

**La Municipalité adresse
ses sincères condoléances
à sa famille et à ses proches.**



*Germain Petitcolas, entouré de quelques-uns
de ses petits-enfants et arrière-petits-enfants*

Germain a toujours habité à LE BONHOMME, d'abord aux Bagenelles entouré de ses frères Raymond, Aloyse, et Gabriel, puis à La Hollée;

En 1952 il rencontre Anne-Marie DIDIERJEAN native de LAPOUTROIE, ils se marient le 07 mai 1952 à LAPOUTROIE.

Ensemble ils ont eu 4 filles : Françoise, Marie-Laure, Véronique et Anne.

Il aimait se retrouver en famille entouré de ses 9 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants.

Il a su transmettre à ses enfants les valeurs humaines, notamment le respect, la tolérance et le travail. Aidé de son épouse, il a développé une exploitation agricole avec la transformation du lait en fromage, et vente directe sur les marchés.

Il s'est investi dans la vie publique communale en tant que conseiller municipal, puis au poste de Maire qu'il occupa de 1961 à 1971.

Il a également fait partie de la chorale de l'église.

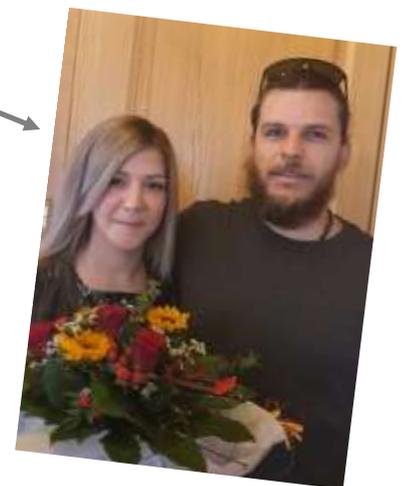
Il était fier de ses 5 femmes avec lesquelles il a su assurer une cohésion familiale et une entente harmonieuse.

Notre doyen du village emporte avec lui la mémoire et une part de l'âme de notre village.

DEUX NOUVEAUX PACS :

Tous nos vœux de bonheur à Jérémy Ogradowczyk et Julie Fritsch, qui se sont pacés le 9 juillet ! Ils viennent d'acheter un chalet au vallon, et un bonheur n'arrivant jamais seul, ils attendent un heureux événement pour janvier ...

Louise Ritzenthaler et Aurélien Rohfritsch se sont pacés le 29 avril. Ils ont un projet de construction au village, bienvenue à cette nouvelle famille, et tous nos vœux de bonheur également !



JOURNEE CITOYENNE :



Nous vous proposons l'organisation de notre troisième **Journée Citoyenne**, si la crise sanitaire nous le permet :

le Samedi 9 octobre 2021

Nous serons tous prêts pour partager une belle journée et mener à bien ensemble, des projets communs pour améliorer notre cadre de vie.

Voici les chantiers prévus pour cette journée :

- 1* *Entretien du cimetière*
- 2* *Débroussaillage*
- 3* *Entretien / réparation des chemins communaux*
- 4* *Préparation du déjeuner....*

Comme vous le savez, toutes les idées sont les bienvenues en mairie tout au long de l'année, si vous avez d'autres suggestions, n'hésitez pas à nous en faire part !

Cette journée de travaux se veut avant tout conviviale, puisqu'elle permet la rencontre des générations et le partage de compétences. C'est également l'occasion pour les nouveaux habitants de faire connaissance avec la population.

Afin d'organiser au mieux cette journée citoyenne, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner ce talon-réponse en Mairie ou par e-mail : mairie-le-bonhomme@wanadoo.fr

TALON REPONSE A RETOURNER EN MAIRIE pour le 15 septembre 2021

NOM PRENOM	TELEPHONE	Nb adultes / Nb enfants	N° ATELIER SOUHAITE

Participe(nt) à la Journée Citoyenne du **9 octobre 2021** (merci de cocher les cases ci-dessous)

- Journée** : nombre de personnes :
- Matin uniquement** : nombre de personnes :
- Après-midi uniquement** : nombre de personne :
- Repas de midi *** : nombre de personnes :

*** ATTENTION : selon les consignes officielles, le pass sanitaire est obligatoire pour les ateliers en intérieur et pour le déjeuner.**

Signature :

ANIMATIONS :

Des moments de convivialité dans cette période difficile

La période actuelle n'est pas confortable pour la majorité d'entre nous, d'entre vous :

La météo très mitigée de cet été qui plombe notre moral, et qui affecte certains plus que d'autres (une pensée pour nos agriculteurs), les catastrophes naturelles comme les inondations, qui ont aussi touché notre village (sans commune mesure avec nos voisins belges et allemands bien sûr), et cette crise sanitaire qui s'éternise, avec son ballet de contraintes et de complications.

Pas toujours facile actuellement de trouver un équilibre et de rester positif!

Malgré tout, au Bonhomme, nous avons réussi à créer quelques jolis moments de culture, d'échange, de rencontres et de convivialité!

Nous en sommes fiers, et nous remercions chaleureusement nos personnels qui font le maximum, et également nos associations ainsi que tous les bénévoles qui ont aidé d'une manière ou d'une autre, et qui ont permis la bonne tenue des dernières manifestations culturelles. Nous ferons le maximum pour persévérer dans cette voie, toujours dans l'obligation de respecter les contraintes que l'on nous impose...



RETOUR SUR QUELQUES BONS MOMENTS DE L'ETE :

Fête de la Musique

Malgré les difficultés et l'incertitude, nous sommes heureux d'avoir réussi à organiser une première Fête de la Musique au Bonhomme, le samedi 19 juin .

Avec environ 500 personnes accueillies, l'après-midi et la soirée ont été un vrai succès!

Des musiciens talentueux, des bénévoles dynamiques et courageux, une météo parfaite... tous les ingrédients d'une mémorable fête étaient réunis, et on peut dire que la recette a bien fonctionné!

Un merci tout particulier à l'association Chemins de Partage, qui a été d'un grand soutien pour l'organisation.



Troc Ton Truc & Repair Café

Organisé avec l'association Vallée de la Weiss en Transition – Pas à Pas, le samedi 3 juillet.

Beaucoup de monde toute la matinée, sous un grand soleil... jusqu'à l'arrivée de la pluie en fin d'après-midi.

Plus de 30 objets réparés et de très nombreux vêtements et objets en tous genres échangés : autant d'objets neufs non achetés, et d'objets anciens non jetés, la planète vous dit merci !



Fête des Jardins de Montagne

Dimanche 11 juillet a eu lieu la première Fête des Jardins de Montagne, au Bonhomme.

Un petit marché artisanal a accueilli toute la journée les visiteurs, qui pouvaient se restaurer et goûter les délicieuses pâtisseries de Gaby Masson entre autres.. L'après-midi, 8 jardins du village ont pu être visités par la quarantaine de visiteurs intéressés, et qui ont pu voter pour leur jardin préféré:

Celui de Michel et Gaby Masson (hors concours), suivi de celui de Jean-Marie et Evelyne Masson puis celui de Dany et Serge Stephan. Le prix des visiteurs a été attribué à M. et Mme Jouchter de Fréland. Les gagnants ont reçu des bons (valeur 60 €) pour des repas au choix dans l'un des restaurants du Bonhomme.

Une belle première édition, qui pourrait être reconduite à l'avenir!



Sortie Nature et Arbre Remarquable :

Dimanche 25 juillet, une vingtaine d'habitants ont profité d'une magnifique balade dans le village, agrémentée de très intéressantes explications de Florent Néault (ONF), au sujet de notre forêt, des différentes essences d'arbres, de notre environnement.. Michel Masson a complété en abordant notre patrimoine historique, notamment concernant les conflits et les traces laissées dans notre village...

Mme Henry a abrité tout le groupe le temps d'un petit orage l'après-midi, et nous a chaleureusement accueilli dans son jardin pour le pique-nique.

Elle nous a ensuite accompagnés pour l'inauguration de l'arbre remarquable, en grande partie sur sa propriété, entre sa maison et Chévregoutte.

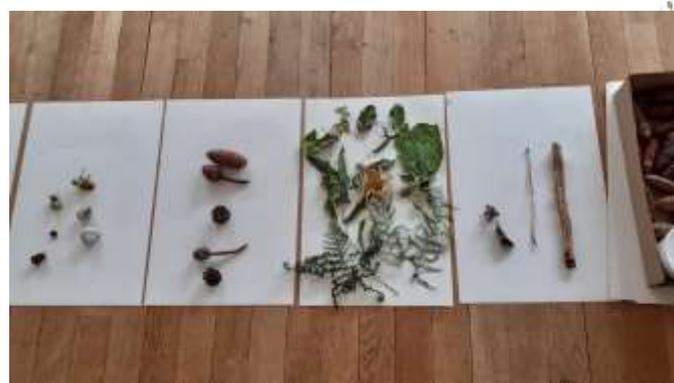


Ateliers pédagogiques Land'Art et reliure

Du 2 au 6 Août, une dizaine d'enfants du secteur ont pu profiter d'un atelier Land'Art, organisé par la CCVK.

Les enfants ont expérimenté la peinture avec des pigments naturels sur des roches, et ont pu créer de jolis carnets reliés. Des trésors trouvés dans la nature ont été rassemblés pour créer des compositions.

Les enfants ont beaucoup apprécié les conseils de Maryline et Laetitia les animatrices.



Les Marchés Montagnards

Malgré la météo capricieuse, nous avons profité de jolis moments durant les Marchés Montagnards du lundi soir au Bonhomme !

De fin juin à fin août, les associations se sont relayées pour organiser ces lundis soirs, pour votre plaisir à tous et toutes !

Merci à nos associations, ainsi qu'à nos services techniques, qui ont mis tout en œuvre chaque lundi pour que chaque marché de passe au mieux !



ANIMATIONS A VENIR :

Accueil des Nouveaux arrivants:

Samedi 25 septembre, à partir de 14h, les habitants récemment installés au Bonhomme sont conviés à une rencontre à la salle des fêtes. L'objectif est de faire connaissance avec vos élus et entre vous, ainsi qu'avec les associations du village. Un café de l'amitié sera proposé par la Municipalité.

Les habitants concernés seront invités par courrier courant septembre. Si vous êtes intéressés et que vous n'avez rien reçu, n'hésitez pas à vous inscrire, vous êtes les bienvenus !

au 03 89 47 51 03

ou mairie-le-bonhomme@wanadoo.fr

Exposition Concours Photo

Notre concours photo «Le Bonhomme tel que vous l'aimez ! » s'est clôturé le 31 août.

Après la sélection du jury et la remise des prix le vendredi 22 octobre, sera mise en place une exposition des plus jolies photos à la salle des fêtes durant le week-end du **23 & 24 octobre**.

Entrée libre de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Pour être sûr de ne rien rater des informations communales,
et notamment des animations,

Abonnez-vous à notre page FB !

> **Le Bonhomme Infos**

VIE ASSOCIATIVE :

UNE NOUVELLE ASSOCIATION AU BONHOMME ! ASSOCIATION SELF DEFENSE MUSCULATION

Cette nouvelle association regroupe les activités du Krav Maga et de la musculation.

Le comité est composé de Véronique (Présidente), Bertrand (Vice-président, responsable des cours), Brigitte (Trésorière), Corinne (Secrétaire), Jean-Marc (Administrateur), André (Administrateur), Michèle (Administrateur).

Les cours de Krav Maga reprendront le vendredi 17 septembre de 18h30 à 20h15 dans la salle de sport de l'école, cotisation 60 euros.

En fonction des directives préfectorales les cours pourront se faire en extérieur.

La réalisation de la salle de musculation a pu être réalisée grâce aux nombreux dons de particuliers. Nous tenons à remercier Maxime de Rouffach,

Théo de Strasbourg, les gendarmes du peloton d'intervention d'Orly, Martine de Fréland et Jean-Paul du Bonhomme, ainsi que tous les gros bras (Dédé, Kilian, Johan, Jean-Marc, Pascal M. et Pascal B., Olivier, Hervé et Arnaud) de la commune pour les manipulations.

Elle se trouve dans une ancienne salle de classe. Il y a 16 postes de travail dont 1 vélo et un rameur.

L'accès se fera par le côté cour. Chaussures de salle obligatoire et une serviette sur les appareils seront demandés ainsi que leur désinfection.

La capacité est de 10 personnes.

Les modalités d'accès et le tarif seront communiqués ultérieurement.

Quelques points restent à définir compte tenu de la pandémie et de la sensibilité du site.

Pour les 2 activités un certificat médical ainsi qu'une attestation de responsabilité civile seront demandés.



Les adolescents peuvent bénéficier d'une aide pour l'incitation à la pratique sportive (voir conditions ci-dessous)

Contact : Bertrand SCHLUPP

☎ : 06.48.48.40.03

Pass'Sport 2021-2022 : 50 € pour aider les jeunes à s'inscrire dans un club de sport.

Le pass'Sport, c'est une aide financière de l'Etat à destination des jeunes pour leur inscription dans un club ou une association de sport à la rentrée 2021.

Ce Pass'Sport concerne les jeunes de 6 à 17 ans révolus au 30 juin 2021, bénéficiaires de l'allocation rentrée scolaire (ARS) 2021, de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).

Forum des Associations

La Municipalité du Bonhomme organise un Forum des Associations
le samedi 25 septembre 2021, de 15h à 19h, à la salle des fêtes.

Une belle occasion de découvrir les associations du village et de la vallée,
et peut-être de vous y inscrire vous ou vos enfants !

ENTREE LIBRE - PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

La fin de l'année scolaire 2020-2021 :

Cette fin d'année scolaire a été riche en découvertes pour nos petits écoliers :

REPLACEMENT DE MORGANE WIRZUM

L'arrivée de **Caroline Robiez**, pour remplacer la directrice Morgane Wirzum, après les vacances de printemps, fut pour beaucoup l'occasion d'apprendre à travailler un peu différemment et de s'adapter à d'autres personnes... Mme Robiez a été vite adoptée par l'ensemble des enfants, ils seront heureux de la retrouver à la rentrée pour les premières semaines d'école avant le retour de leur institutrice Morgane, prévue après les vacances de la Toussaint.

SORTIES :

Le 28 juin, Gwendoline Petit, animatrice du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE des hautes Vosges) a emmené les élèves en **randonnée à l'Etang du Devin**. Toujours dans le thème pédagogique de l'année, les enfants ont construit un oiseau avec des éléments naturels trouvés ici et là... ils ont encore beaucoup appris, et ont même découvert l'existence du **Grand Tétrás**.

Le 02 juillet les élèves ont profité d'une belle sortie toute la journée: expédition en car jusqu'à Strasbourg et visite du centre de culture scientifique **Le Vaisseau**. Une animatrice leur a parlé des différents états de la matière : solide / liquide. Pour mieux comprendre ils ont construit une maison avec différents éléments plastiques.

Ils ont aussi découvert les liquides par l'intermédiaire de différents jeux d'eau.

Ce fut une journée bien remplie, avec le pique nique pris au parc de la Citadelle, tout le monde était ravi !

SPECTACLE DE FIN D'ANNEE :

Caroline Robiez a d'ailleurs été très réactive pour fêter cette fin d'année, en trouvant un conteur et musicien de talent qui est intervenu lundi 5 juillet dans l'après-midi. Il a présenté aux enfants, parents, et grands-parents venus nombreux, son spectacle « **Dans la forêt de Patapi-Patapo** ».

Imaginatif, drôle, musical et même participatif... le spectacle a été très apprécié !!!

Les enfants ont pu y découvrir différents instruments comme la guitare, l'accordéon, la clarinette ou le ukulélé, ... et même les essayer à la fin du spectacle !

Tout le monde a ensuite partagé le goûter dans la bonne humeur.

La Municipalité est heureuse d'avoir pu offrir ce joyeux moment culturel pour marquer la fin de l'année scolaire, et remercie toute l'équipe pédagogique pour son travail tout au long de l'année !

Merci à Morgane, Caroline, Claudine, Catherine et Sohana !



Sortie nature Etang du Devin



Sortie découvertes scientifiques au Vaisseau de Strasbourg



RENTREE 2021 :

La rentrée scolaire a eu lieu ce **jeudi 2 septembre** à partir de 8h05, sous un beau soleil !

Très bonne nouvelle pour notre petite école : ce ne sont pas moins de **22 écoliers** qui sont inscrits pour cette année scolaire (13 enfants en fin d'année dernière).

Bienvenue à nos 10 nouveaux petits élèves !!!

**BONNE RENTREE
A TOUS ET TOUTES !!!**

Maternelle :

Petite section : 6

Moyenne section : 1

Grande section : 6

Élémentaire:

CP : 4

CE1 : 5



Cette année scolaire 2021/2022 se déroulera comme l'année dernière, grâce à une convention conjointe entre les communes de LE BONHOMME et de LAPOUTROIE.

Les classes de maternelles ainsi que les classes de CP et CE1 sont maintenues à l'école du BONHOMME.

Pour les autres sections de l'école élémentaire (CE2, CM1 et CM2), le mini-bus sera toujours mis à disposition des parents dont les enfants sont scolarisés à LAPOUTROIE. Départ à 8h. Retour à 16h35.

ECOLE EN EXTERIEUR

Le projet de l'école en extérieur, porté par Mme Wirzum, est en cours, et pourrait être mis en place dès son retour de congé maternité, après les vacances de la Toussaint.

Il s'agit de faire renouer les enfants avec la nature et leur environnement naturel, en proposant de faire classe à l'extérieur de manière régulière.

Le terrain prévu par la municipalité est à proximité de l'école, et doit encore être aménagé avant de les accueillir.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce projet, qui nous semble très intéressant pour l'avenir de notre école et surtout le développement de nos enfants.

PISCINE :

Morgane Wirzum rappelle aux parents, mais aussi à d'autres volontaires potentiels, qu'il manque des accompagnateurs agrémentés pour pouvoir continuer à aller à la piscine l'année prochaine.

L'effectif de la classe augmentant fortement l'année prochaine, il faudra plus que deux personnes pour encadrer correctement les enfants dans l'eau.

Des formations gratuites de 2 demi-journées sont organisées à Colmar, Munster ou Ribeauvillé début septembre.

Si volontaires, contactez Morgane Wirzum sur : ce.0681251r@ac-strasbourg.fr

COMMERCES :

AU BON STUCK

Un trio de jeunes gens d'Orbey – deux Alexandre et une Betty- se sont lancés dans l'aventure du Food Truck* début août au Pays Welche.

Oui mais attention, ce n'est pas un food truck comme un autre !

La devise d'« Au bon Stück » c'est : « Manger local, c'est welchement mieux ! »

On y trouve donc principalement des produits locaux, voire bio :

la viande bio de Surcenoord, du poulet bio du 67, des légumes de Lapoutroie, fromage et œufs de Fréland, vins de Katzenthal etc.

Au menu : des burgers, des frites, des knepfles (ou spatzle) et autres plats maison...

ainsi que toutes sortes de boissons et quelques desserts comme des cookies et des tartes maison et des yaourts de Lapoutroie.

* Food Truck = camion de vente à emporter de nourriture .



AUJOURD'HUI DANS VOTRE VILLAGE

AU BON STÜCK

Manger local c'est welchement mieux !

f i

Notre tournée
Le soir de 17h30 à 21h30
Lundi : Fréland
Mardi : Le Bonhomme
Mercredi : Orbey
Vendredi : Lapoutroie
Le midi de 10h30 à 14h
Jeudi : Orbey

**Burger - Knepfle-
Frites - Plats maison
100% local**

06 30 11 88 14

LE MARDI SOIR AU BONHOMME 17h30 à 21h30.

Tournée dans tout le Pays Welche
du lundi au vendredi.

RESTAURANT AUX CHASSEURS:

Le restaurant « Au chasseur », 65 rue du 3ème spahis algériens, sera ouvert cette année du jeudi 2 septembre au vendredi 3 septembre de 10 à 12h et de 14h à 16h par la famille Masseran.

INFORMATIONS DIVERSES :

OFFRE D'EMPLOI

* LA FROMAGERIE CLAUDEPIERRE sise à Faurupt 68650 LE BONHOMME, recrute pour le 1er septembre 2021, une aide fromagère à plein temps et une aide fromagère à temps partiel

25 heures/semaine, afin de renforcer l'équipe en place.

Contact : 03.89.47.55.04

JARDIN A PARTAGER

AU COQ HARDI

Particulier recherche personne pour partager son jardin. Possibilité de laisser ses outils sur place. Pas de loyer ni de facturation d'eau.

Contrepartie demandée :

Concernant la parcelle du propriétaire en cas d'absence uniquement

- prévoir l'arrosage de celle-ci, si nécessaire
- Au cas où il y aurait des légumes ou fruits mûrs sur cette parcelle, faire la récolte et la partager 50/50 avec le propriétaire.

Si cette proposition vous intéresse contactez-moi au 07 60 08 41 37. Patrick Schoenecker

GARDE D'ENFANTS :

* Nous cherchons une personne pour s'occuper de 2 enfants de 6 ans et 3 ans, principalement les mercredis 2 à 3 fois par mois et pendant les vacances scolaires ainsi que pendant les vacances de juillet.

Veillez nous contacter au 06.18.36.48.39 ou 06.35.54.04.97, Jonathan et Christelle BARADEL.



TRESORERIE & FINANCES PUBLIQUES:

Dans le cadre de la mise en place du Nouveau Réseau de Proximité de la Direction Départementale des Finances publiques du Haut-Rhin, le Service de Gestion Comptable de Kayserberg-Vignoble est créé au 1er septembre 2021. Il assurera les tâches de gestion comptable afférentes à trois Communautés de Communes (CC de la Vallée de Kayserberg, CC du Pays de Ribeauvillé et CC du Val d'Argent) ainsi qu'à toutes les communes membres de ces trois périmètres communautaires.

Aussi, à compter du 1er septembre 2021, pour vos loyers, vos factures d'eau, d'assainissement, d'ordures ménagères, de périscolaire/crèche..., vous serez renseignés par le Service de Gestion Comptable de Kayserberg Vignoble :

- par messagerie en adressant votre mel à :

sgc.kaysersberg-vignoble@dgifp.finances.gouv.fr

- par téléphone au : 03 89 78 24 32

L'accueil physique se tiendra les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30,

- au centre des Finances publiques, 6 allée Stoecklin, 68240 KAYSERSBERG VIGNOBLE

(ancienne trésorerie) jusqu'au 10 septembre 2021

- **à partir du 14 septembre 2021, au Centre des Finances Publiques, Espace Pluriel,**

11 rue St-Jacques, 68240 KAYSERSBERG VIGNOBLE (ancienne mairie de Sigolsheim).

- Par ailleurs, les paiements en espèces (inférieurs à 300 €) et en carte bancaire, pour toute nature de créances, sont à effectuer auprès des buralistes agréés affichant ce logo



INITIATIVES :

UNE NOUVELLE TABLE DE PIQUE-NIQUE A FAURUPT

La ferme Minoux de Faurupt a eu la gentillesse de nous réaliser un petit espace de pique-nique, gracieusement, à côté de leur ferme, sur un terrain communal.

La commune a fourni les grumes de bois et le petit matériel. Pour la fabrication, une belle équipe de volontaire s'est constituée naturellement :

Patrick Jaquinez pour la conception, Mickaël Flambeaux pour le ponçage, Vincent Minoux et son fils Valentin ainsi que Justin Baradel pour la mise en place...

L'espace de pique nique, de repos, permet de contempler le joli vallon de Faurupt et est ouvert à tous. N'hésitez pas à vous y arrêter !

Grand merci à ces bénévoles, pour cette superbe initiative !



UNE MAISON ECOLOGIQUE AU LOTISSEMENT DE LA HINTERGASS :

Materne Ganter, ancien professeur d'EPS au collège d'Orbey, a décidé de construire une maison écologique au Bonhomme.

Recherchant la proximité de la nature tout en évitant de s'éloigner trop de Colmar (où il habite actuellement), c'est avec bonheur qu'il a trouvé son futur terrain à la Hintergass.

Le principe de construction : une maison en paille et terre, de type CST (= cellule sous tension). On utilise de la paille compressée, enduite de terre, ainsi que quelques structures de bois. Les cloisons intérieures sont en bois de palettes et en canisses, enduites de terre également. Materne Ganter souhaite utiliser des panneaux solaires, et récupérer les eaux de pluie afin d'être le plus autonome possible.

Pour réaliser cette construction écologique, il a organisé deux chantiers participatifs de 3 semaines durant l'été.

A chaque fois, une dizaine de bénévoles se sont activés sous la houlette de Matthieu le formateur/animateur embauché pour l'occasion.

Malgré la météo difficile de cet été, la maison est désormais hors d'eau, et presque hors d'air.



M. Ganter remercie chaleureusement les bénévoles, l'animateur, les visiteurs et ses voisins, qui l'ont beaucoup aidé : « Plus que la construction de ma maison, j'ai construits énormément de liens avec les bénévoles et les voisins, qui m'ont tous apporté leur soutien et leur aide précieuse ! »

N'hésitez pas à rendre visite à M. Ganter pour en savoir plus sur ce chantier !

Contact : 06.09.12.39.04

Retrouvez la rubrique « Santé Bien-être » de Sylvie, ainsi que la rubrique « Patrimoine Historique » de Julien, dans notre prochaine édition du Petit Bonhommeien !

Directrice de la rédaction : Christine MORO adjointe, Cynthia Straub, adjointe administrative pour la mise en forme, impression,
Directeur de la publication : Frédéric PERRIN Maire

 www.lebonhomme.fr
 mairie-le-bonhomme@wanadoo.fr
 03 89 47 51 03